

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), Madame Monsieur

Agissant en qualité de représentant légal de

Autorise mon enfant

- À participer aux différentes activités du club,
- À participer aux compétitions d'escalade organisées par la FFME
- À être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,

Autorise le club :

- À prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club et à les diffuser auprès de ses partenaires, des médias et des éventuels supports internet utilisés par le club.
- À prendre toute disposition utile en cas d'accident

Autorise toute personne agréée par le Ministère des Sports, dûment mandaté à cet effet à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur*.

* EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DU DECRET N° 2001-35 DU 11 JANVIER 2001 RELATIF AUX EXAMENS ET PRELEVEMENTS AUTORISÉS POUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE. L'ABSENCE D'AUTORISATION PARENTALE EST REGARDÉE COMME UN REFUS DE SE SOUMETTRE AUX MESURES DE CONTRÔLE ET EST SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

À _____, le _____

Signature :

Signature :